Chapitre E3 : Comment lutter contre le chômage ?

Asymétries d'informations : situation dans laquelle l'un des partenaires d'un échange dispose d'informations utiles que les autres n'ont pas (par exemple, la personne sait que la maison qu'elle vend a un vice caché).

Chômage : situation d'un individu sans emploi, qui en recherche un, en étant disponible pour l'occuper.

Chômage classique : chômage lié à un coût du travail trop élevé par rapport à la productivité du travail des personnes au chômage.

Chômage conjoncturel : chômage consécutif aux variations (à la baisse) de la conjoncture, c'est à dire de l'activité économique à court terme.

Chômage frictionnel : chômage consécutif aux problèmes d'appariements sur le marché du travail [voir « problèmes d'appariement »].

Chômage structurel : chômage lié aux rigidités du marché du travail liées au degré de protection de l'emploi.

Coût du travail : Coût total supporté par un employeur lorsqu'il rémunère un salarié, constitué du salaire net qu'il verse, mais également des cotisations sociales salariales et patronales qu'il verse à la sécurité sociale.

Flexibilisation du marché du travail : ensemble des changements des institutions du marché du travail permettant aux entreprises de mieux adapter leur production aux évolutions de leur environnement économique. La flexibilisation peut être salariale (par exemple absence de salaire minimum), quantitative (par exemple facilitation des embauches et licenciements) ou qualitative (par exemple politiques de formation des salariés)

Formation : processus d'acquisition de connaissances et de compétences requises dans des métiers spécifiques

Fluctuation de l'activité économique : variation à la hausse ou à la baisse de l'activité économique en raison des variations de la demande globale, c'est-à-dire de la demande adressée aux producteurs du pays qui se compose de la demande intérieure et de ma demande extérieure

Institutions : ensembles des organisations et des règles qui encadrent le marché du travail

Marché du travail : marché sur lequel se rencontrent l'offre de travail (qui émane des actifs) et la demande de travail (émanant des unités productives), aboutissant à la formation d'un prix : le salaire.

Politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale : Politiques conjoncturelles visant à augmenter la demande adressée à l'ensemble d'une économie, et qui peut se décomposer en (consommation, investissement ou exportations) par une relance soit budgétaire, soit monétaire.

Problèmes d'appariements : Difficultés de la mise en relation entre chômeurs et emplois vacants, du fait des frictions (liées au temps et aux coûts d'information nécessaires à la mise en relation) ou des inadéquations spatiales (poste situé dans une région, mais chômeurs habitant ailleurs) ou de qualifications (poste qualifié, mais chômeur non qualifié) entre l'offre et la demande de travail

Règles de protection de l'emploi : ensemble des règles qui visent à préserver les salariés de la perte de leur emploi (limitation des contrats temporaires, règles restrictives de licenciement, indemnités élevées de licenciement...)

Rigidités du marché du travail : ensemble des institutions qui empêchent la flexibilité du marché du travail.

Salaire d'efficience : niveau de salaire plus élevé que le salaire d'équilibre du marché, et qui, en situation d'asymétrie d'information, incite les salariés à augmenter leur productivité et permet de conserver ou attirer les salariés les plus efficaces.

Chapitre E3 : Comment lutter contre le chômage ?

Salaire minimum : Salaire fixé réglementairement par les autorités publiques à un niveau au-dessous duquel il n'est pas possible de rémunérer un salarié (en France : le SMIC, salaire minimum interprofessionnel de croissance).

Sous-emploi : situation des personnes à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler plus, ou des personnes en chômage partiel.

Taux de chômage : rapport, exprimé en %, entre le nombre de chômeurs et la population active.

Taux d'emploi : rapport (exprimé en %) entre le nombre d'individus ayant un emploi et le nombre total d'individus en âge de travailler. Il peut être calculé pour une tranche d'âge, ou une catégorie d'individus en particulier.